

BRETTEVILLE SUR ODON

Arrondissement de CAEN

Canton de Caen I

Département du Calvados

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : L'an DEUX MIL VINGT SIX

Le 06 février 2026 Le 16 février à 18H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,

Date d'affichage : Etaient présents :

Le 20 février 2026

Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,

Mesdames : ASSELINE, BARNAUD, COLLET, DAUSSE, DORÉ, FERY, HOCHET, LEFEVRE, RAINE, SANNIER,

Messieurs : BOUFFARD, FAUDOT, LEBOURGEOIS, LE MASSON, LESUEUR, MORAND, MORTREUX, RICHEL, SAINT-MARTIN.

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 25

Absents :

Madame LOUBET (excusée pouvoir à S. BOUFFARD)

Madame MAJDOUBI

Madame VIDEAU (excusée pouvoir à M. ASSELINE)

Monsieur BRUNEAU (excusé pouvoir à P. MORTREUX)

Monsieur DEGUSSEAU (excusé pouvoir à O. SAINT-MARTIN)

Monsieur DUTHILLEUL

Monsieur SIMON (excusé pouvoir à X. RICHEL)

Xavier RICHEL est désigné secrétaire de séance.

OBJET : FINANCES – AVENANT N°2 – MODIFICATION DUREE DU CONTRAT DE TERRITOIRE 2022/2026

Alexandra SANNIER, Maire-Adjoint en charge des Finances, rappelle que le 5 juillet 2023, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer la convention relative au contrat de territoire 2022/2026.

L'assemblée départementale a décidé, lors de la session du 24 novembre dernier, de prolonger les contrats de territoire 2022/2026, d'une année, soit jusqu'au 31 décembre 2027.

Par conséquent, il est nécessaire de signer l'avenant n°2 qui précise le calendrier modifié.

Accusé de réception en préfecture
014-211401013-20260216-20260110-DE
Date de télétransmission : 24/02/2026
Date de réception préfecture : 24/02/2026

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

 **AUTORISE** le Maire à signer la nouvelle convention (avenant n°2 ci-joint).

Adopté à l'unanimité.

Date de publication : le **20 février 2026**

Certifié exact,

Pour extrait conforme,

En Mairie, **20 février 2026**

Le Maire :



Patrick LECAPLAIN

Accusé de réception en préfecture
014-211401013-20260216-20260110-DE
Date de télétransmission : 24/02/2026
Date de réception préfecture : 24/02/2026